

Organisme de Formation de l'AFSA  
41 avenue du Pic Saint-Loup  
Bâtiment C, appartement 323  
34090 MONTPELLIER  
E-mail : [formation@afsanimalier.org](mailto:formation@afsanimalier.org)  
N° déclaration d'activité :  
**76 34 11762 34**  
*Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'État.*  
Numéro de SIRET : **491 241 469 00031**  
Code NAF (APE) : **9499Z**  
Numéro RNA : **W294000230**

# PROGRAMME DE FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION : **Bien-être animal**

PUBLIC : **Les soigneurs-animaliers de parcs zoologiques, de parcs animaliers, de vivariums, d'aquariums, de voleries, de centres de soins, en cours de formations, etc**

PRÉREQUIS : **Un minimum d'expériences zoologiques est recommandé (stages, emplois, écoles de soigneurs-animaliers, etc)**

DURÉE : **3 jours soit 24h00**

DATES : **Du mardi 05 au jeudi 07 décembre 2023**

HORAIRES : **De 8h15 à 12h45 et de 14h30 à 18h00**

NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LA SESSION :

- **Minimum : 20**
- **Maximum : 40**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 2 semaines avant le démarrage de la formation, soit le **21 novembre 2023**.

LIEU :

**Zodyssée**

**79360 VILLIERS-EN-BOIS**

*Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 11 04 99 19.*

INTERVENANTES-FORMATRICES : **Mme ROMAIN Amélie, Mme BRIARD Léa & Mme Louise LOYANT**



## OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le/la participant(e) sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Connaître les bases scientifiques et les définitions du bien-être animal :
- Comprendre pourquoi l'état de bien-être est un état individuel, variable au cours du temps ;
- Connaître les facteurs influençant l'état de bien-être des animaux ;
- Connaître les indicateurs basés sur l'animal et sur l'environnement utilisés dans un programme de suivi du bien-être ;
- Connaître les outils déjà existants et/ou en développement dans les parcs, leurs spécificités et leur application en pratique.

## CONTENU

**Module 1** : Définition et facteurs mis en jeu, par Mme ROMAIN Amélie

**Module 2** : Mesurer et évaluer le bien-être : observations comportementales (théorie), par Mme BRIARD Léa

**Module 3** : Mesurer et évaluer le bien-être : observations comportementales (pratique), par Mme BRIARD Léa, Mme ROMAIN Amélie & Mme LOYANT Louise

**Module 4** : Environnement physique et social (théorie), par Mme ROMAIN Amélie

**Module 5** : Environnement physique et social (pratique), par Mme ROMAIN Amélie, Mme LOYANT Louise & Mme BRIARD Léa

**Module 6** : Programme d'enrichissement et bien-être animal, par Mme LOYANT Louise

**Module 7** : Nutrition et alimentation, par Mme LOYANT Louise

**Module 8** : Relation humain-animal, par Mme LOYANT Louise

**Module 9** : Méthodes d'évaluation du bien-être (théorie), par Mme BRIARD Léa

**Module 10** : Méthodes d'évaluation du bien-être (pratique), par Mme BRIARD Léa, Mme LOYANT Louise & Mme ROMAIN Amélie

## MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation



## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LES APPRÉCIATIONS DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées par les participants et les formatrices par demi-journée ;
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, ainsi qu'un certificat de réalisation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

### Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant ;
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules ;
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation ;
- Réflexion et échanges sur cas pratiques ;
- Observations et études de cas au sein du parc hôte ;
- Retours d'expériences.

### Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire ;
- Support de cours au format numérique projeté sur écran puis retranscrit partiellement sous forme de résumé, puis transmis au participant par e-mail à la fin de la formation.

### Référent pédagogique et intervenants :

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'Organisme de Formation ; le bon déroulement est assuré par ce dernier. Si le référent pédagogique est absent, il désignera une personne présente pour assurer cette fonction.